



HANDBALL
CHBV
ADHESION 2020-2021
1ère adhésion Renouvellement

PHOTO ici

Ou la
transmettre
via SMS ou mail
(voir avec
secrétariat)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

Renseignements relatifs au futur licencié :

NOM : Prénom : Sexe : F - M

Taille (hauteur en cm)

Latéralité : droitier gaucher ambidextre

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile

Portable de l'adhérent (majeur) ou du parent qui recevra les informations du CHBV

.....

Adresse mail de l'adhérent (majeur) ou du parent susceptible de recevoir des informations du CHBV:

.....@.....

Autorisation

OUI - NON **J'autorise le CHBV à photographier ou à filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos pour la promotion du club ou du handball.**

Attention, tout dossier sans le règlement financier ne sera pas pris en compte : la licence est soumise au paiement dès l'inscription.

Dès la remise de ce document à la secrétaire, surveillez vos mails (antispam) pour finaliser la licence via le logiciel GESTHAND.

Délai de 15 jours MINIMUM entre la réception du dossier papier et la création de la licence.

Seul un licencié peut être convoqué aux matches.

Documents à remettre obligatoirement le jour de l'inscription

- 1. Le bulletin d'inscription (dont la charte sportive) renseigné et signé
- 2. Une copie de la pièce d'identité (*sauf si renouvellement*)
- 3. Une photo d'identité **récente** (*sauf si renouvellement – celle de l'année précédente sera utilisée*)
- 4. Autorisation parentale (*document FFHB*) (*pour les mineurs*)
- 5. Un certificat médical OFFICIEL FFHB UNIQUEMENT, à défaut, pour les renouvellements, l'attestation sur l'honneur (document FFHB) et dans ce cas le certificat médical doit être daté au plus tôt au 1^{er}/06/2018)

Dossier à retrouver sur <https://chbv.kalisport.com/> pour impression.

Mode de règlement :

- Espèce, montant
- Chèque bancaire montant
- Chèques vacance (ANCV), montant
- Coupons sport (ANCV), montant
- Comité d'entreprise, montant
- MSA, montant.....

Attention, aucun remboursement ne sera fait en cas d'arrêt de l'activité.

Information :

Le CHBV vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance "individuelle accidents"

Le CHBV vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32.6 – loi n°78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

Cadre réservé au CHBV

Payé : oui non

Catégorie

Fiche adhérent n°

Créée ou réactualisée le

Observations :

En cours – Validée - Qualifiée

.....
.....

- COCHER CETTE CASE SI VOUS NE VOULEZ PAS LA TENUE DE MATCH -20€ SUR LA LICENCE. (seulement pour les licenciés de la saison dernière)
Indiqué le numéro de maillot pour ce qui garde la tenue de MATCH de la saison dernière :

Equipement :

Taille maillot.....
Taille short.....



HANDBALL CHARTRE SPORTIVE DU CHBV 2020-2021

Horaire des entrainements saison 2020-2021

- 6ans : mercredi 14h -15h
- 9ans : samedi 10h – 12h
- 11ans : lundi 17h30-19h mercredi 15h-17h
- 13ans garçons(mixte) : mardi 17h30-19h vendredi 17h30-19h
- 15ans garçons : lundi 19h-20h30 mercredi : 17h-18h30
- 15ans filles (ou handfit): mercredi 18h30-20h
- 18ans garçons : mardi 19h-20h30 jeudi 19h-20h30
- +16ans féminines : mercredi 20h -23h
- +16ans masculins : mardi 20h30-22h30 jeudi 19h-20h30
- Loisirs : vendredi 20h45-23h00

Tarifs 2020-2021

Comprenant : le ballon maillot de match short de match dossard.

- -6ans : 85€
- -9ans : 120€
- -11ans : 135€
- -13ans : 145€
- -15ans :155€
- -18ans :170€
- +16ans :180€
- Loisir : 150€

Les parents de licenciés mineurs acceptent et s'engagent à :

- Faire participer, dans la mesure du possible, leur enfant à chaque entraînement et chaque match auxquels ils sont convoqués,
- Participer en tant que spectateur aux matches de leur enfant,
- Informer, le plus tôt possible, l'entraîneur de l'absence de leur enfant à l'entraînement et/ou au match,
- Vérifier que l'entraîneur soit présent afin de ne pas laisser le mineur seul dans le gymnase ou dans la rue,
- Venir chercher son enfant à l'intérieur du gymnase,
- Avoir un comportement sportif reprenant les valeurs de cette charte, ne pas
- Transporter, ou soit transporté par d'autres personnes (parents – dirigeants...), les enfants lors des matches éloignés,
- **Dégager de toute responsabilité** les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateurs lors du transport de l'enfant sus nommé, pour les sorties organisées dans le cadre des activités sportives de l'association CHBV concernant toutes blessures ou dommages pouvant lui être occasionnés par un éventuel accident ou tout autre événement pouvant survenir.

Les Parents ont la possibilité de devenir **Parents référents**, cela consiste à être l'interlocuteur privilégié de l'entraîneur ou des officiels, et d'aider pour les différentes tâches pendant une compétition ou en dehors (tenue de la table de marque, chronométrage, administratives....). 2 à 3 parents par équipe minimum serait un nombre acceptable pour une bonne coordination et rotation de l'effectif.

Je souhaite participer bénévolement à la vie du CHBV ou être parent référent (tenue de la table de marque...)

NOM : Prénom :

Lister les propositions d'aide au sein du CHBV

TOUT LICENCIÉ QUI N'AURA PAS TRANSMIS SON DOSSIER D'INSCRIPTION DECLARE COMPLET NE SERA PAS QUALIFIÉ POUR LES COMPETITIONS ET SERA EXCLU AU BOUT DE 3 SEANCES D'ENTRAINEMENT.

Je déclare adhérer au CHBV et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du club.

Je soussigné(e) [nom du licencié majeur ou nom du licencié mineur + nom(s) du responsable légal]

certifie avoir pris connaissance et accepte la CHARTRE SPORTIVE du CHBV.

Vauvert, le

Signature Licencié(e) :

Signature Parent ou responsable légal